



**ASSOCIATION
DES OFFICIERS MARINIERS
DE TOULON**

Section La Garde, Le Pradet, Carqueiranne
La Crau, Pierrefeu
Maison des associations Case N°33
95 rue Marc Delage - 83130 LA GARDE
Président : **Francis Paria**
Tél. : 06 20 82 79 33

La Garde le 31 janvier 2026

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 31 JANVIER 2026

Monsieur **André Baulon**, conseiller municipal, adjoint de monsieur **Alain Fumaz**, délégué aux associations patriotiques.

Monsieur **Christian Lombardo**, président d'AOM TOULON et de la FNOM.

Mesdames et messieurs les présidents d'associations patriotiques, mesdames, messieurs, chers amis.

Je tiens tout d'abord à vous informer que nous tenons cette assemblée générale, à la maison du combattant car Chaque année nous avons une participation réduite des adhérents. Heureusement que nos statuts ne prévoient pas de quorum.

Je remercie tous les participants à cette assemblée générale 2025 de la section « La Garde, Le Pradet, Carqueiranne, La Crau, Pierrefeu », de l'AOM TOULON.

Après la présentation du drapeau nous allons respecter une minute de silence en l'honneur de nos camarades disparus en 2025. En ce qui concerne notre section, nous déplorons 2 décès : monsieur Fléouter Henri, et madame AYET Madeleine. N'oublions pas également nos camarades de l'association de Toulon, des autres associations patriotiques de La Garde, ainsi que l'ensemble des militaires, policiers, pompiers et gendarmes morts en service ou en opérations extérieures.

Rapport moral du président M. Francis Paria.

Nouvelles de la section.

Les effectifs de la section sont restés stables en 2025, 8 adhérents nous ont été versé par Toulon., nous leurs souhaitons la bienvenue. Chemineau olivier, Draux Annie, Dubois Xuang Vuong, Hoff Hervé, Marquer jean Noel, Martel Yann, Munshaussen Éric Bruno, Nourry Gilbert.

Au 1^{er} janvier 2026 la section compte 96 adhérents répartis comme suit : 77 retraités, 5 actifs, 12 veuves.

Les membres du conseil d'administration forment toujours une très bonne équipe dévouée et efficace. Merci pour le travail accompli. Nous avons continué nos activités, essentiellement les manifestations patriotiques et les 3 forums Carqueiranne le 6 09 25, Le Pradet le 07 09 25 et La Garde le même jour. Les repas de groupe posent toujours problème au vu des prix pratiqués. Maintenant il n'est plus possible d'organiser 5 repas dans l'année. Un pot après l'assemblée générale permet, toutefois, de garder un peu de convivialité avec les adhérents et les invités, les travaux à Gérard Philipe sont terminés ce mois ci il y a eu le repas pour les anciens.

Notre assemblée générale 2025 s'est déroulée le samedi 25 janvier 2025 à l'auditorium de la maison communale Gérard Philipe, mis gracieusement à notre disposition par la municipalité.

Madame Arnaud-Bill, maire de La Garde, était absente pour raison de santé, ainsi que monsieur Alain Fumaz adjoint délégué aux associations patriotiques, qui était remplacé par monsieur André Baulon. Il y avait 3 représentants d'associations patriotiques. Nous étions une quinzaine de personnes.

Observations.

Depuis 5 ans nous demandons aux adhérents de régler leur cotisation avant le 31 mars de l'année en cours, afin de faciliter la gestion de l'association de Toulon, ainsi que la comptabilité de Paris. Pour l'année 2025 la cotisation reste fixée à 14€ pour les veuves et 29 € pour les adhérents,

Nous tenons nos réunions et permanences à la maison du combattant, à La Garde, le 3ème samedi du mois de 9h30 à 12h, sauf au mois d'août.

Vous avez dû recevoir la lettre de fin d'année de la section courant décembre 2025 et celle de Toulon début Janvier.

La section recherche des candidats pour occuper la fonction de porte-drapeaux à l'occasion des cérémonies patriotiques. Avec 5 communes nous n'avons que 2 porte-drapeaux.

Nouvelles générales.

En tant que vice-président de l'association de Toulon, j'assiste au CA de l'AOM TOULON tous les trimestres, ainsi qu'au congrès de la fédération et je participe régulièrement à la permanence au bureau de Toulon, le mercredi matin. Les 01, 02, 03 et 04 octobre 2025 j'étais présent au CA de la FNOM à Rochefort.

Deux points importants sont toujours d'actualité : l'anxiété due à l'amiante et celle due au nucléaire. Concernant l'amiante, la FNOM et AOM TOULON travaillent avec le cabinet d'un avocat à Paris, 350 dossiers sont en cours. Actuellement + de 100 personnes ont été indemnisés, en accord avec le ministère, l'avocat et la personne concernée. L'accord prévoit une indemnisation entre 4000 et 12 000 €. Le tribunal administratif de Toulon étant débordé, il faut une bonne dose de patience, les dossiers ayant une validité de 4 ans. Heureusement que tous nos dossiers ne dépendent pas du tribunal de TOULON. Cela a permis pas mal de remboursements.

Rapport d'activités du secrétaire M. Bernard Deniset.

Les activités de la section ont été normales au cours de l'année 2025.

Nous avons participé aux cérémonies des vœux des maires de La Garde le 21 janvier, ainsi qu'à ceux du Pradet le 30 janvier.

Comme d'habitude, nous étions présents le 3ème samedi du mois, entre 9h30 et 12h, à la maison du combattant de La Garde pour la réunion du CA.

Tout au long de l'année, nous avons participé à toutes les manifestations patriotiques, dans nos trois communes, ainsi qu'aux différents forums des associations Le samedi 6 septembre 2025 à Carqueiranne et le 07 septembre 2025 à la Garde et au Pradet.

Le président était présent le samedi 5 septembre au forum de la famille, à l'escale Amiral Ronarc'h, ainsi que le vendredi 21 et le samedi 22 novembre, au stand de l'ADOSM.

Il a également assisté à des AG d'autres associations exemple l'UMAC de Carqueiranne. Ou les médailles militaires.

Notre assemblée générale s'est tenue le 25 janvier 2025 à l'auditorium de la Garde avec peu de participants.

Le 31 août 2025 nous avons organisé un repas pour 12 personnes au centre de vacances Belambra au Pradet. Ce fut la sortie, très appréciée de 2025., Ce n'est pas facile pour l'organisation car nous n'avons pas eu tous les détails sur le déroulement. En plus il n'a pas été simple pour trouver 12 participants. La plus grande partie provenait du bureau ou du CA de la section. Prix 29 € tout compris.

Rapport financier du trésorier M. Didier Naïmi.

Sur 96 adhérents 2025, seul 3 n'ont pas réglé leur cotisation et seront rayés de la section.

Avoir au 1er janvier 2025 : 4839 ,32 €

Avoir au 31 décembre 2025 : 4632.03 €

Total des recettes 2025 : 1457.33 €

Total des dépenses 2025 : 1664.61€

Notre bilan S'élève à : 207 ,29 €

Compte rendu des vérificateurs aux comptes : messieurs Patrice Datteny et Charles Bannwart.

En exécution de la mission qui nous a été confiée, conformément aux statuts, nous vous présentons le rapport de la vérification des comptes de la gestion 2025 de la section La Garde, Le Pradet, Carqueiranne, La Crau, Pierrefeu.

Les documents comptables ont été mis à notre disposition par le trésorier, ainsi que toutes les pièces justificatives que nous avons jugé utile de consulter.

Les mouvements de fond du compte de trésorerie et les pièces justificatives de ces derniers ont été rapprochées et n'ont fait l'objet d'aucune remarque.

La vérification complète des comptes nous permet, par conséquent, de certifier l'exactitude de ces résultats.

Avoir au 1er janvier 2025 : 4839.32 €

Avoir au 31 décembre 2025 : 4632.03 €

Total des recettes 2025 : 1457.33 €

Total des dépenses 2025 : 1664.61 €

Le total de l'exercice 2025 fait ressortir un bilan 207,29 €

En conclusion nous vous demandons de les approuver et de donner quitus au trésorier, il convient de le remercier pour la parfaite tenue des documents.

Les comptes sont à la disposition des personnes qui souhaiteraient les consulter

Y a-t-il des questions ?

Votes et allocutions

Je vous propose de passer au vote du quitus financier

Contre : 0 Abstention : 0 Pour :

Passons maintenant au vote du quitus de la gestion 2025 :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour :

Affilié à la Fédération Nationale des Officiers Mariniers (FNOM) 45 boulevard Vincent Auriol – 75013 PARIS

Vote pour l'élection des vérificateurs aux comptes

Se représentent : **M. Patrice Datteny** et **M. Charles Bannwart**

Contre : 0 Abstention : 0 Pour :

Conformément au règlement intérieur de l'association de Toulon le conseil d'administration est élu pour 3 ans et renouvelable par tiers tous les ans.

se présentent : **Didier Préjean, Yann Martel, Daniel Omnes ;**

Vote pour le renouvellement de ces trois membres

Contre : 0 Abstention : 0 Pour :

Le nouveau bureau, après consultations des membres, est constitué comme suit :

- Président : **Francis Paria**
- Vice-président et secrétaire : **Bernard Deniset**
- Trésorier : **Didier Naïmi**
- Porte-drapeaux : **Jean-Claude Bertin**
- Porte -drapeaux : **Yann Martel**
- Porte-drapeaux suppléant : **Gabriel Régis**
- Membre : **Didier Préjean**
- Membre : **Daniel Omnes**

Intervention de monsieur **BAULON** adjoint de monsieur **Alain Fumaz**, adjoint délégué aux associations patriotiques.

M. Baulon est un ancien marin, Il nous remercie pour nos actions, toujours appréciées par la municipalité, déplore de ne voir que « des cheveux blancs » dans une assistance clairsemée, car il est bien conscient de la problématique de recrutement, en particulier auprès des jeunes, mais nous souhaite néanmoins une bonne continuation.

Il nous prie d'excuser madame le maire, prise par d'autres obligations. (en attente prochaine AG)

Intervention de monsieur **Christian Lombardo**, président d'AOM TOULON et de la FNOM.

Le secrétaire
Bernard Deniset
DENISET

Le président
Francis Paria
PARIA